

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES

DU PILIER GÉOGRAPHIE

VALABLE DÈS L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2021-2022

CURSUS DE BACHELOR

Le Bachelor en lettres et sciences humaines comprend 180 crédits ECTS¹ répartis entre deux ou trois disciplines d'étude, appelées piliers, selon quatre possibilités de configuration. L'étudiant-e en choisit une au moment de son immatriculation :

- 1 pilier renforcé + 1 pilier secondaire (120 + 60 crédits) ;
- 2 piliers principaux (90 + 90 crédits) ;
- 3 piliers secondaires (60 + 60 + 60 crédits) ;
- 1 pilier principal + 1 pilier secondaire + 1 pilier minimal (90 + 60 + 30 crédits).

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit :

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée ;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début du semestre.

Les différents types d'enseignement proposés par le pilier sont décrits dans le tableau en dernière page.

Les enseignements sont semestriels, et obligatoires, sauf indication contraire. Ils peuvent être regroupés, ou non, dans des ensembles qui forment une unité didactique. Regroupés, ils forment soit un module, au sein duquel les notes des évaluations des différents enseignements se compensent (moyenne pondérée minimale de 4,00 exigée pour réussir le module), soit un bloc au sein duquel chaque composante doit être validée individuellement (note de 4 au minimum ou mention « réussite »).

Il est recommandé de valider en moyenne 30 crédits par semestre afin d'obtenir les 180 crédits de Bachelor au terme des six semestres d'étude (un maximum de dix semestres est toutefois autorisé). Les plans d'études distinguent, le cas échéant, des prérequis, pour lesquels l'inscription à un enseignement donné est conditionnée à la réussite ou au suivi d'un autre enseignement, de recommandations d'un ordre chronologique selon lequel les enseignements sont à suivre.

¹ European Credit Transfer System : les crédits ECTS sont une mesure relative de la charge de travail que les étudiant-e-s doivent fournir, 1 crédit ECTS correspond à un volume de travail de 25 à 30 heures.

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

La géographie étudie l'organisation de l'espace par les sociétés humaines, ainsi que le rôle de l'espace dans ces sociétés. La mondialisation, les migrations, l'exclusion et l'intégration, les défis environnementaux, les relations culture-nature, les relations Nord-Sud, le développement urbain, et l'aménagement du territoire sont quelques thèmes de la recherche géographique contemporaine.

Spécialisé en géographie humaine, l'Institut de géographie dispense aussi une formation de base en géographie physique.

Les études de géographie accordent une place importante au travail personnel (séminaires, travaux pratiques, lectures, dossiers de recherche) et au travail de terrain afin de préparer au mieux les futur-e-s diplômé-e-s à s'insérer dans le monde professionnel.

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Géographie peut être étudié sous les quatre formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS ;
- Pilier renforcé à 120 ECTS.

L'enseignement est agencé en modules et blocs : les Modules 1 et 2 forment le premier palier de 30 ECTS ; ils constituent le pilier minimal et doivent en principe être validés au plus tard à la fin du 3^e semestre d'étude.

Le pilier secondaire complète le pilier minimal par des cours de géosciences et de méthodes.

Les piliers principaux et renforcés proposent des enseignements optionnels variés permettant aux étudiant-e-s de profiler leur cursus en fonction de leurs intérêts et de bénéficier de fenêtres de mobilité internationale.

STRUCTURE DES ÉTUDES : PILIER MINIMAL, SECONDAIRE, PRINCIPAL ET RENFORCÉ

Pilier minimal (socle de base disciplinaire à 30 ECTS)

Module	Description	Crédits
Module 1	Introduction à la géographie	15
Module 2	Géographie humaine	15
Total		30

Le **Module 1** est constitué de quatre enseignements :

- un cours d'introduction à la géographie de 6 ECTS validé par un examen oral ;
- deux cours portant respectivement sur la géographie urbaine et la géographie économique de 3 ECTS chacun, validés ensemble par un examen oral ;
- un cours d'aménagement du territoire de 3 ECTS validé par un examen oral.

Le **Module 2** comprend trois enseignements :

- un cours de géographie sociale et culturelle de 6 ECTS validé par un examen écrit ;
- un cours de géographie politique de 6 ECTS validé par un examen écrit ;
- un cours portant sur les changements climatiques de 3 ECTS validé par un examen écrit.

Pilier secondaire (60 ECTS)

Module	Description	Crédits
Module 1	Introduction à la géographie	15
Module 2	Géographie humaine	15
Module 3	Géographie physique	6
Module 4	Recherche et méthodes en géographie 1	9
Module 5	Recherche et méthodes en géographie 2	15
Total		60

Les **Modules 1 et 2** sont ceux du pilier minimal décrits plus haut.

Le **Module 3** se compose de deux cours de géosciences (le premier est une introduction et le deuxième porte sur la durabilité environnementale) de 3 ECTS chacun, validés par deux examens écrits.

Le **Module 4** est constitué de deux enseignements :

- un cours d'introduction à la statistique de 6 ECTS, validé par un examen écrit ;
- un cours de cartographie de 3 ECTS, validé par un examen écrit.

Le **Module 5** comprend deux enseignements :

- un cours transversal d'introduction à la recherche de 3 ECTS, validé par un examen écrit. Il est conseillé de le suivre en 1^{ère} année ;
- un séminaire annuel de méthodes qualitatives de 12 ECTS, validé par une évaluation interne notée.

Pilier principal (90 ECTS)

Module/Bloc	Description	Crédits
Module 1	Introduction à la géographie	15
Module 2	Géographie humaine	15
Module 3	Géographie physique	6
Module 4	Recherche et méthodes en géographie 1	9
Module 5	Recherche et méthodes en géographie 2	15
Module 6	Méthodes avancées en géographie	12
Bloc 1	Approfondissement en géographie humaine	3-12
Bloc 2	Approfondissement en géographie physique	3-12
Bloc 3	Cours transversaux FLSH	3-12
Total		90

Les **Modules 1 à 5** sont ceux des piliers minimal et secondaire décrits plus haut.

Le **Module 6** est composé de deux enseignements :

- un cours de spécialisation sur les systèmes d'information et la cartographie numérique de 6 ECTS, validé par une évaluation interne notée ;
- un atelier de travaux pratiques en cartographie thématique de 6 ECTS, validé par une évaluation interne notée. Cet atelier doit être suivi conjointement au cours de cartographie. Le cours d'introduction à la statistique doit être suivi avant cet atelier.

Les **Blocs 1 et 2** comprennent des enseignements optionnels selon des listes respectives.

Le **Bloc 3** comprend un enseignement consacré aux dialogues interdisciplinaires en sciences sociales (3 ECTS), validé par une évaluation interne non notée, et des enseignements optionnels selon une liste définie par l'Institut de géographie.

Dans chacun des Blocs 1 à 3, l'étudiant-e peut valider entre 3 et 12 ECTS, pour autant que le total des trois blocs soit de 18 ECTS, au moins.

Pilier renforcé (120 ECTS)

Module/Bloc	Description	Crédits
Module 1	Introduction à la géographie	15
Module 2	Géographie humaine	15
Module 3	Géographie physique	6
Module 4	Recherche et méthodes en géographie 1	9
Module 5	Recherche et méthodes en géographie 2	15
Module 6	Méthodes avancées en géographie	12
Bloc 1	Approfondissement en géographie humaine	3-12
Bloc 2	Approfondissement en géographie physique	3-12
Bloc 3	Cours transversaux FLSH	3-12
Bloc 4	Renforcement et mobilité	30
Total		120

Les **Modules 1 à 6** ainsi que les **Blocs 1 à 3** sont décrits plus haut.

Le **Bloc 4** est composé de 30 ECTS optionnels au choix parmi l'une et/ou l'autre des options suivantes :

- un ou plusieurs enseignement(s) non choisi(s) dans les listes des **Blocs 1 à 3** ;
- un programme d'enseignements cohérent proposé par l'étudiant-e ;
- un stage, dont les modalités sont à définir avec la/le responsable du pilier géographie ;
- un programme de mobilité, c'est-à-dire des enseignements suivis dans d'autres universités.

PROGRAMME DES COURS

La liste des enseignements offerts pour une année académique donnée (programme des cours) détaille l'horaire de chaque enseignement et le module ou le bloc dans lequel il prend place dans le plan d'études. Le programme des cours est actualisé chaque année.

L'annexe au plan d'études présente l'offre d'enseignements proposée durant l'année académique en cours. Elle fait partie intégrante du plan d'études.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :
 - distinguer les grandes questions, théories et courants de la géographie ;
 - décrire de manière critique les concepts clés de la géographie et les disciplines connexes ;
 - expliquer les phénomènes géographiques en termes sociaux, politiques, économiques et légaux.
2. Application des connaissances et de la compréhension :
 - formuler une problématique de recherche en géographie ;
 - utiliser les clés de lectures théoriques de la discipline ;
 - utiliser les outils de recherche documentaire usuels en géographie ;
 - appliquer les techniques de lecture, de prise de note et de synthèse appropriés ;
 - appliquer les méthodes (qualitatives et/ou quantitatives) de collecte et d'analyse pertinentes en fonction des objets d'étude ;
 - utiliser les méthodes cartographiques.
3. Capacité de former des jugements :
 - formuler des conclusions à partir des données recueillies ;
 - rédiger un travail académique en respectant les règles déontologiques et éthiques ;
 - expliquer avec un regard critique les processus géographiques.
4. Savoir-faire en termes de communication :
 - expliquer oralement et par écrit différents phénomènes étudiés en géographie ;
 - situer les connaissances géographiques dans une perspective interdisciplinaire ;
 - vulgariser des résultats de recherche pour un public large.
5. Capacités d'apprentissage en autonomie :
 - utiliser une démarche d'analyse scientifique ;
 - synthétiser des contenus de lecture et des résultats de recherche ;
 - identifier des lacunes et des voies d'approfondissement des connaissances ;
 - contribuer de manière constructive au travail en équipe.

TYPES D'ENSEIGNEMENT

Type d'enseignement			Définition/Contenu	Crédits	Evaluation
Cours	Cours d'introduction	C	Cours <i>ex cathedra</i> Notions introductives et culture générale ; enseignement axé sur une période ou un thème	3 ou 6 ECTS	Examen oral ou écrit
	Cours de méthode		Cours <i>ex cathedra</i> Acquisition des outils méthodologiques et analytiques	3 ECTS	Examen écrit ou évaluation interne
	Cours de spécialisation		Cours pointu Approfondissement de certains thèmes et sujets	3 ou 6 ECTS	Examen écrit ou évaluation interne
Séminaire		S	Exercices individuels Elaboration et réalisation d'un travail empirique de recherche (en groupe) Discussion des méthodes qualitatives	3 - 12 ECTS	Evaluation interne notée ou non
Travaux pratiques et Ateliers		TP	Exposé + discussion d'ensemble Travail de groupe	6 ou 9 ECTS	Evaluation interne notée (travail écrit)
Stage		ST		30 ECTS	Evaluation interne (travail écrit)